

Délibération n°2024-12-153

Date de convocation : 11 décembre 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Redevance ordures ménagères 2025

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 du mois de décembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Loc-Eguiner, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné
procuration

M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France
M. PHELIPPOT Samuel à M. BRAS Philippe
M. PERVES Daniel à Mme PORTAILLER Christine
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. BRETON Jean-Pierre

Absent(s)

/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme HENAFF Marie Claire

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En 2016, la Communauté de communes a intégré l'ensemble des dépenses du service déchets, ordures ménagères, déchèteries et collecte sélective dans un seul et même budget annexe. Ce budget lié à un service public à caractère industriel et commercial (SPIC) doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans recours au budget général de l'EPCI.

Il est proposé de fixer les tarifs pour l'année 2025 de la manière suivante :

FOYERS	Proposition tarifs 2025	Périodicité de facturation
Foyer 1 personne	179 €	Annuelle
Foyer un adulte avec enfants de moins de 25 ans	179 €	Annuelle
Résidences secondaires	179 €	Annuelle
Foyer 2 adultes et +	259 €	Annuelle

En annexe de la présente délibération, figure la tarification de la redevance déchets 2025 pour les autres usagers.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L-2224-2 ;
Vu la délibération du conseil communautaire n°29-10 du 9 mai 2001 portant prise de compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » ;
Vu la délibération du conseil communautaire n°78-02 du 24 juin 2009 portant institution de la redevance des ordures ménagères ;
Vu la commission environnement en date du 28 novembre 2024 ;
Vu conférence des maires en date du 3 décembre 2024 ;
Ayant entendu son rapporteur, M. Jean Jézéquel, vice-président ;

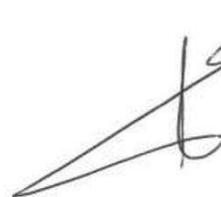
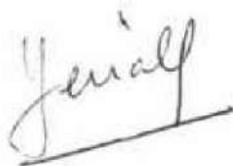
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 37 voix pour et 7 abstentions (Christine Portailier, Daniel Perves, Sonia Torres, Nadine Abaziou, André Riou, Marie-Christine Pichon, Bernadette Carrer) :

- **Adopte les tarifs relatifs à la redevance déchets pour l'année 2025 tels que figurant en annexe.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 19 décembre 2024.

La Secrétaire de séance,
Marie Claire HENAFF.

Le Président,
Henri BILLON.



TARIFS DE LA REDEVANCE DECHETS
ANNEE 2025

TARIFICATION DE LA ROM POUR LES PARTICULIERS

FOYERS	Tarifs	Périodicité de Facturation
Foyer 1 personne	179 €	Par an
Foyer un adulte avec enfants de moins de 25 ans	179 €	Par an
Résidences secondaires	179 €	Par an
Foyer 2 adultes et +	259 €	Par an

TARIFICATION DE LA ROM POUR LES AUTRES USAGERS : PROFESSIONNELS, MAISONS DE RETRAITE, EQUIPEMENTS COMMUNAUX, TERRAIN DES GENS DU VOYAGE,

CONTENANCE DES BACS	Cout pour 1 bac collecté 1 fois toutes les deux semaines	Cout pour 1 bac OM collecté 1 fois /semaine	Cout pour 1 bac OM collecté 2 fois /semaine	Cout pour 1 bac OM collecté 3 fois semaine	Périodicité de Facturation
750 litres	448 €	896 €	1 655 €	2 413 €	Par an
360 litres	241 €	482 €	825 €	1 170 €	Par an
240 litres	190 €	381 €	624 €	868 €	Par an
120 litres	130 €	261 €	382 €	503 €	Par an

TARIFICATION DE LA ROM POUR LES AUTRES USAGERS : ECOLES COLLEGES LYCEES

CONTENANCE DES BACS	bac collecté 1 fois toutes les deux semaines	Cout pour 1 bac OM collecté 1 fois par semaine	Cout pour 1 bac OM collecté 2 fois par semaine	Cout pour 1 bac OM collecté 3 fois par semaine	Périodicité de Facturation
750 litres	339 €	677 €	1 218 €	1 758 €	Par an
360 litres	192 €	384 €	628 €	873 €	Par an
240 litres	155 €	311 €	485 €	658 €	Par an
120 litres	113 €	226 €	311 €	398 €	Par an

TARIFICATION DE LA ROM POUR LES AUTRES USAGERS : CAMPINGS

CONTENANCE DES BACS en LITRES	bac collecté 1 fois toutes les deux semaines	Cout pour 1 bac collecté 1 fois par semaine	Cout pour 1 bac collecté 2 fois par semaine	Cout pour 1 bac collecté 3 fois par semaine	Périodicité de Facturation
750 litres	135 €	271 €	401 €	532 €	Par an
360 litres	99 €	198 €	258 €	317 €	Par an
240 litres	90 €	180 €	223 €	266 €	Par an
120 litres	80 €	161 €	180 €	203 €	Par an

TARIFICATION DE LA ROM POUR LES LOCATIONS SAISONNIERES

CAPACITE D'ACCUEIL	Tarifs	Périodicité de Facturation
Capacité de 1 à 4 personnes	138 €	Par an
Capacité de 5 à 10 personnes	185 €	Par an
Capacité de plus de 10 personnes	230 €	Par an